

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Rapport annuel 2020





Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

21, rue Florence

Ottawa (Ontario)

K2P 0W6

Tél : (613) 232-3023

Télécopieur : (613) 232-5241

Courriel : info@chep-poic.ca

Site Web : <http://www.chep-poic.ca>

Table des matières

Message du président	2
Rapport du directeur exécutif	4
Conseil d'administration et Comité de direction	6
Examen du marché canadien des œufs d'incubation	7
Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation	11
Programme de soins aux animaux des POIC	12
Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair	13
Comité de gestion de la production	15
Comité aviseur	17
Comité des finances	19
Comité de recherche	20
Autres comités des POIC	24
Gagnants du concours de dessin des POIC	25
Suppléants et gérants des provinces	25
Participation au comité, permanents des POIC et représentant des GO-5 auprès de l'OMC	26
États financiers des POIC au 31 décembre 2020	27



Message du président



L'année 2020 a commencé comme toute année avec un solide rendement de volaille de reproduction de poulet à chair et des producteurs, mais elle a fini par présenter l'une des plus grandes perturbations de mémoire récente que notre industrie et le Canada aient connues. La COVID-19 a eu des répercussions importantes qui variaient considérablement selon le secteur et la province, et même d'une famille à l'autre. Des choix difficiles ont été faits pour réduire rapidement la production d'œufs d'incubation afin de réagir à une réduction considérable de la demande de poussins au printemps 2020. La production d'œufs d'incubation a donc été inférieure aux prévisions initiales pour 2020, l'allocation nationale finale a également diminué par rapport à celle qui avait été établie au début de l'année.

Comme près de la totalité des organisations, les POIC ont fait la transition vers le virtuel afin de mener leurs activités quotidiennes et de tenir des réunions. Cela s'est traduit par des économies inattendues, et je suis donc très heureux de mentionner qu'en 2020, les POIC ont fait un don à Banques alimentaires Canada pour aider les personnes susceptibles de souffrir de la faim. En outre, les POIC ont été en mesure d'accorder une subvention totalisant 350 000 \$ à nos membres provinciaux afin de les aider à composer avec les coûts imprévus et la réduction des revenus des offices provinciaux de commercialisation et des producteurs. Nous savons que les coûts réels pour nos membres et nos producteurs étaient beaucoup plus élevés, mais nous sommes fiers de la contribution que nous avons été en mesure de fournir.

Il y a peu à déclarer au sujet des négociations commerciales internationales, car le travail a été gravement touché par la pandémie à la fois à l'Organisation mondiale du commerce et dans les négociations avec les pays membres du Mercosur en Amérique du Sud. Toutefois, le nouvel ALENA, appelé Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), est entré en vigueur en juillet 2020 et Affaires mondiales a également mis à jour certaines de ses politiques qui régissent l'importation des CT. L'ACEUM n'a pas accordé d'accès supplémentaire aux œufs d'incubation de poulet à chair ou aux poussins, ainsi, les importations en vertu de l'ACEUM seront les mêmes que les importations antérieures en vertu de l'ALENA. Un accord provisoire a été conclu entre le Canada et le Royaume-Uni, qui ne prévoyait aucun accès supplémentaire aux produits en gestion de l'offre, cependant, un accord à long terme reste à élaborer.

L'annonce, en novembre 2020, d'un programme de soutien fédéral pour les producteurs de volaille et d'œufs touchés par l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) entré en vigueur en 2018 a été un élément positif réalisé après d'importantes consultations auprès du gouvernement fédéral. Les POIC ont présenté ses recommandations en ce qui concerne un programme d'investissement à la ferme en 2019. Les détails des programmes seront publiés en 2021 lorsqu'ils seront lancés, mais 691 millions de dollars seront affectés à un programme d'investissement à la ferme et à un programme de commercialisation destiné aux producteurs de volaille et d'œufs. Le gouvernement fédéral continue de mentionner qu'il a l'intention d'offrir une compensation supplémentaire pour l'ACEUM, mais les discussions tenues en 2020 n'ont pas permis de faire progresser cette question.



Les POIC attachent de l'importance à sa relation de travail avec le Conseil des produits agricoles du Canada et j'ai eu le plaisir d'assister au lancement virtuel du rapport annuel 2019-2020 du CPAC en plus de nos réunions régulières avec le Conseil.

Maintenant que 2020 est derrière nous, nous pouvons nous attendre à une réouverture de l'économie canadienne en 2021 avec les campagnes de vaccination axées sur les travailleurs essentiels, y compris ceux de la production alimentaire, puis sur la population en général. En tant que président, je souhaite un retour à la prévisibilité dans l'industrie des œufs d'incubation et une reprise économique rapide pour le Canada.



Brian Bilkes
Président



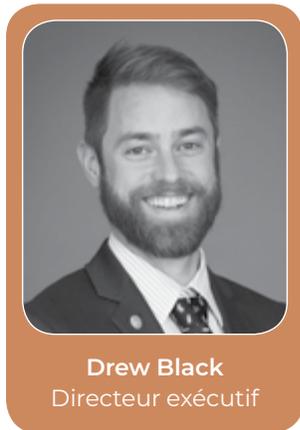
Brian Bilkes avec Brian Douglas, président du Conseil des produits agricoles du Canada



Réunion avec la ministre Bibeau et le GO-4.

Les photos de groupe ont été prises avant la COVID-19

Rapport du directeur exécutif



La pandémie a amené le besoin de se recentrer sur les activités de base et de s'attaquer au déclin spectaculaire de la demande de poulet du printemps 2020. La demande est demeurée beaucoup moins prévisible qu'au cours des années typiques, avec de nombreuses réévaluations tardives des allocations de poulets qui ont apporté une incertitude importante au secteur des œufs d'incubation. Tout au long de 2020, la persévérance de notre secteur s'est manifestée régulièrement face à des défis en évolution rapide. Cela va de la première réduction rapide des allocations de poulets pour les périodes printanières et estivales, qui a eu une incidence plus marquée sur les producteurs de l'Est, à l'imprévisibilité créée par les demandes et les changements tardifs de l'allocation de

poulets. Les défis liés à la réduction de la production, conjugués aux répercussions de la pandémie sur les usines de transformation, se sont traduits par une année difficile pour de nombreux producteurs et organisations.

À l'été 2020, les POIC ont également été en mesure de lancer la vérification des systèmes du Programme de soins aux animaux (PSA) par une tierce partie. Cette étape supplémentaire de vérification démontre à l'industrie, au gouvernement et au public les engagements fermes que les producteurs d'œufs d'incubation ont pris à l'égard des soins et du bien-être de leurs troupeaux. De plus, le PSA favorise l'uniformité dans la façon dont le programme est vérifié au niveau des producteurs et mis en œuvre au niveau provincial. Étant donné que le PSA est fondé sur l'amélioration continue comme le PCQOI^{MC}, d'autres mises à jour sont attendues à l'avenir, car nous continuons d'apprendre du lancement des vérifications.

Les restrictions initiales liées à la pandémie sont entrées en vigueur au beau milieu des vérifications en cours pour la production de 2019. Par conséquent, nous avons été considérablement retardés en ce qui a trait à la présentation de la production vérifiée de 2019 et de l'évaluation des pénalités de surproduction. Le retard est attribuable au fait que les vérifications se sont passées en ligne, étant donné que de nombreux milieux de travail ont été forcés de travailler à distance et de lutter contre les répercussions de la pandémie.

La pandémie a également eu des répercussions sur les travaux de recherche menés par l'industrie et le gouvernement, ainsi que sur de nombreuses activités gouvernementales, et les a retardés. Par conséquent, les mises à jour réglementaires et les consultations ont été interrompues. De plus, bien que des progrès aient été réalisés dans les consultations sur le *Règlement sur les couvoirs*, la mise à jour elle-même est encore une fois retardée et des renseignements plus détaillés seront fournis à la fin de 2021. De même, la consultation d'Affaires mondiales Canada sur l'administration des CT a été reportée à 2021. Bien que des CT pour les œufs d'incubation de poulet à chair et des poussins de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), à l'heure actuelle, aucun pays n'est autorisé à exporter ces produits au Canada. Par conséquent, aucun CT en vertu de cet accord n'est entré au Canada en 2020.



Malgré les retards dans de nombreux domaines en raison de la nécessité de nous concentrer sur la gestion de la pandémie, je souhaite féliciter le personnel des POIC pour sa souplesse, sa persévérance et son travail acharné afin de continuer de combler et de dépasser les attentes des POIC alors qu'il travaille de la maison.

On a continué de réaliser des progrès dans la réduction des agents pathogènes et, plus précisément, dans la réduction des risques posés par la *Salmonella enteritidis* (SE). Les POIC ont mis la dernière main à leur cadre en matière de SE pour les couvoirs et les reproducteurs de poulet à chair qui décrit les pratiques minimales recommandées pour le dépistage et les interventions à l'appui de l'établissement d'une base de référence nationale. Au cours de 2020, des progrès additionnels ont également été réalisés dans la mise en œuvre de l'assurance contre la SE dans un plus grand nombre de provinces membres des POIC.

Malheureusement, les POIC n'ont pas été en mesure d'organiser notre réunion d'été de 2020 en raison des restrictions liées à la pandémie, mais nous avons hâte d'accueillir tout le monde une fois qu'il sera sécuritaire de recommencer à nos rencontrer en personne.

Au nom de tous les membres des POIC, je tiens à reconnaître que 2020 a été une année très étrange, mais aussi que 2021 nous réserve beaucoup de choses!

Cordialement,



Drew Black
Directeur exécutif



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Conseil d'administration



Haut de gauche à droite :
Brian Bilkes, président; Gyslain Loyer, vice-président, Québec; Dean Penner, deuxième vice-président, Manitoba; Calvin Breukelman, Colombie-Britannique; Kevin Tiemstra, Alberta; Mike Wurtz, Saskatchewan

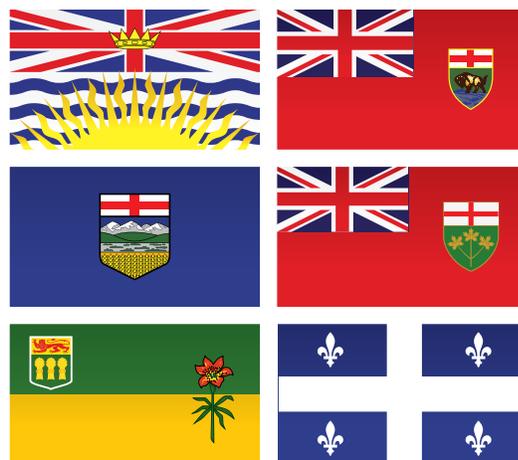
En bas de gauche à droite :
Mark Woods, Ontario; Sunny Mak, FCC; Christian Trottier, FCC

Comité de direction



De gauche à droite :
Gyslain Loyer, vice-président, Québec;
Brian Bilkes, président;
Drew Black, directeur exécutif;
Dean Penner, deuxième vice-président, Manitoba

Les photos de groupe ont été prises avant la COVID-19



Notre mission :

Avec nos partenaires et les producteurs, les POIC garantissent aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

Notre vision :

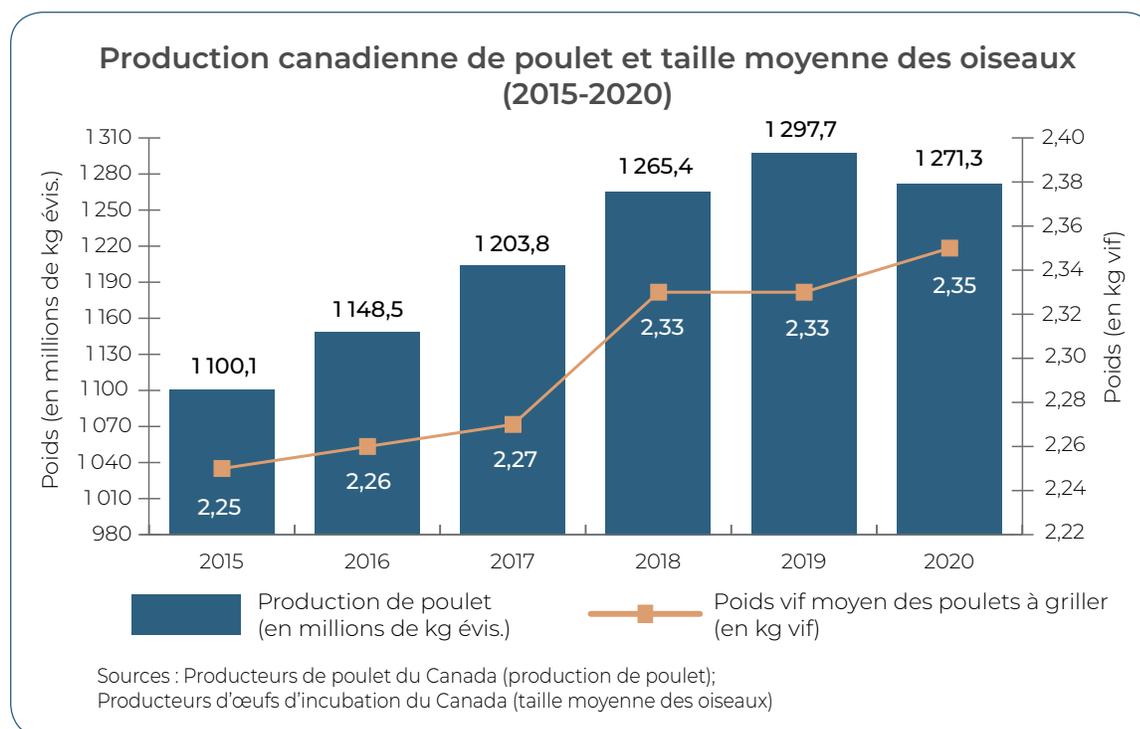
Un secteur de la volaille canadien prospère, grâce à une industrie des œufs d'incubation de poulet à chair forte et rentable.



Examen du marché canadien des œufs d'incubation

L'année 2020 a été difficile pour l'industrie d'œufs d'incubation de poulet à chair en raison de la pandémie de COVID-19. Après avoir d'abord constaté une augmentation spectaculaire de la demande de poulet au moment où les particuliers et les familles se sont mis à constituer des stocks de nourriture au début de la pandémie, l'industrie du poulet a vu la demande chuter rapidement. Par conséquent, le secteur a connu une baisse immédiate et sans précédent des besoins en poussins et en œufs d'incubation de poulet à chair. Les producteurs d'œufs d'incubation ont pris des mesures importantes pour réduire la production d'œufs d'incubation de poulet à chair, tout en s'assurant qu'il est possible d'augmenter la production d'œufs d'incubation plus tard au cours de l'année ou de l'année suivante à mesure du rétablissement de la demande.

Les allocations initiales 2020 d'œufs d'incubation de poulet à chair fixées en mars 2019 reposaient sur une production estimative de poulet de 1 320 millions de kilogrammes, ce qui correspondait à une croissance de 1,8% par rapport à la production 2019 de 1 297,7 millions de kilogrammes. En juillet 2019, la production estimative 2020 de poulet est passée à 1 326 millions de kilogrammes et est demeurée la même en novembre 2019 et en mars 2020. En juillet 2020, la diminution de la demande en raison de la fermeture des restaurants dans l'ensemble du pays causée par la pandémie de COVID-19 a donné lieu à une recommandation d'une production estimative finale de poulet de 1 268 millions de kilogrammes pour 2020. Cela représente une diminution de 2,2% par rapport à 2019. Finalement, la production de poulet 2020 s'est établie à 1 271,3 millions de kilogrammes, soit une diminution de 2 % par rapport à l'année précédente et 3,3 millions de kilogrammes de plus par rapport aux prévisions de juillet.

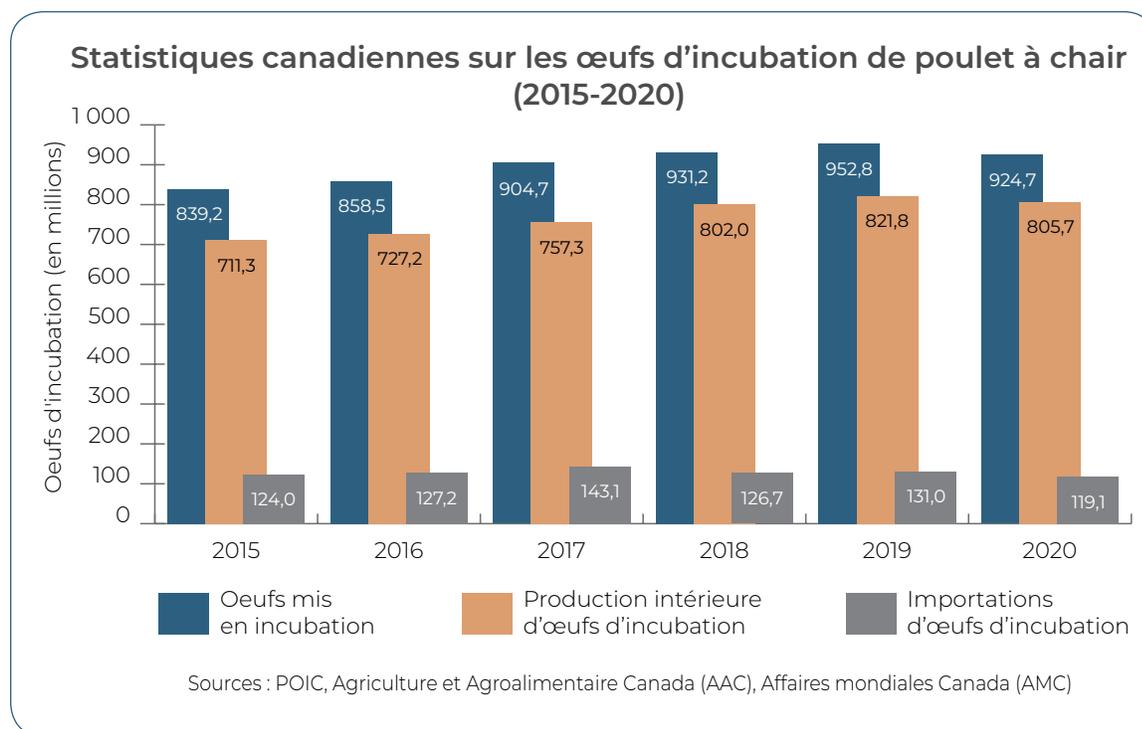


Examen du marché canadien des œufs d'incubation

Les couvoirs canadiens ont mis au total 924,7 millions d'œufs de poulet à chair en incubation en 2020, soit 28 millions de moins (-2,9 %) qu'en 2019. Par ailleurs, la production intérieure totale d'œufs d'incubation de poulet à chair s'est élevée à 805,7 millions dans l'ensemble du Canada, une diminution de 15,4 millions (-1,9 %) comparativement à celle de l'année précédente et totalisant 103 % de l'allocation finale 2020 des POIC.

Les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont chuté de près de 12 millions d'œufs (-9,1 %) par rapport à l'année dernière, alors que les importations de poussins de poulet à chair ont diminué de près de 0,2 million (-1 %). De ce fait, les importations 2020 combinées ont diminué de 12,1 millions d'équivalents d'œufs (-8 %) par rapport à 2019. Prises dans l'ensemble, les importations d'œufs d'incubation de poulet à chair au Canada ont représenté 87,5% du contingent tarifaire accordé aux couvoirs en 2020, et les importations de poussins de type chair, 72,5% du contingent tarifaire.

En 2020, la production canadienne d'œufs d'incubation de poulet à chair a diminué de 1,9 % par rapport à 2019, la production ayant connu un déclin dans six des huit provinces productrices. Au total, la production intérieure des six provinces membres a atteint 101,6% des allocations finales 2020.



Production et importations provinciales d'œufs d'incubation de poulet à chair

À l'échelle provinciale, la production intérieure de la Colombie-Britannique a diminué de 4,2 millions d'œufs (-3,5 %) alors que les importations ont diminué de 10,4 %; ce qui a donné lieu à une diminution de 6,7 millions (-4,7 %) du nombre d'œufs ayant été mis en incubation au cours de l'année. En Alberta, la production intérieure est demeurée sensiblement la même et les importations ont diminué de 12,8 % et la province a mis 1,8 million d'œufs (-1,8 %) de moins en incubation. La production de la Saskatchewan a connu une légère diminution de 0,7 million d'œufs (-2,2 %) alors que ses importations ont diminué de 33,4 %, et à la fin de l'année la province a mis près de 2,8 millions d'œufs (-6,9 %) de moins en incubation. La production du Manitoba a diminué de plus de 1,3 million d'œufs (-3,4 %) tandis que les importations ont chuté de 9 %, et la province a mis près de 2 millions d'œufs (-4,2 %) de moins en incubation. En Ontario, la production a diminué de 5,7 millions d'œufs (-2,2 %) tandis que les importations ont chuté de 3,4 %, et la province a mis près de plus de 6,7 millions d'œufs (-2,3 %) de moins en incubation. La production du Québec a diminué de presque 2,8 millions d'œufs (-3 %) tandis que les importations ont chuté de 9 %, et la province a mis 5,8 millions d'œufs (-1,3 %) de moins en incubation.

Tableau 1 – Production d'œufs d'incubation de poulet de chair (en 000 d'œufs)

Année	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
2020	116 198	87 970	33 303	37 795	250 309	210 771	37 116	32 207	805 670
2019	120 416	87 939	34 043	39 132	256 017	213 547	37 941	32 019	821 054
2018	119 123	84 023	27 647	38 484	247 677	214 543	37 455	33 071	802 025
2017	111 326	79 947	28 437	35 399	238 277	198 116	33 882	31 951	757 336
Variation en %									
20/19	(3,5)	0,0	(2,2)	(3,4)	(2,2)	(1,3)	(2,2)	0,6	(1,9)
19/18	1,1	4,7	23,1	1,7	3,4	(0,5)	1,3	(3,2)	2,4
18/17	7,0	5,1	(2,8)	8,7	3,9	8,3	10,5	3,5	5,9

Sources : POIC, AAC

Le poids vif moyen des poulets à chair produits au Canada en 2020 a été de 2,35 kg de poids vif par oiseau, en hausse par rapport à celui de 2,33 kg de l'année précédente, les gains ayant été les plus importants en Saskatchewan (+3,4 %) et en Colombie-Britannique (+2 %).

Tableau 2 – Facteurs donnés ayant influé sur la production d'œufs d'incubation de poulet de chair

	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Importations totales (combinées)									
(en 000 d'œufs)	27 218	11 742	5 088	6 326	39 727	48 853	0	1 098	140 052
% de variation 20/19	(7,7)	(12,2)	(30,8)	0,1	(3,0)	(9,5)	-	69,4	(8,0)
Production de poulet									
(en 000 de kg évis.)	186 853	127 242	47 955	52 182	428 742	333 091	41 062	54 128	1 271 255
% de variation 20/19	(0,2)	0,0	1,6	(1,4)	(2,3)	(4,1)	(3,9)	(0,4)	(2,0)
Poids moyen des poulets à griller									
(en kg vif par oiseau)	2,22	2,28	2,27	2,03	2,45	2,38	2,42	2,37	2,35
% de variation 20/19	2,1	1,1	3,4	(1,0)	1,5	(0,5)	2,0	0,9	0,9

Sources : POIC; AAC; PPC



Recettes monétaires agricoles et prix à la production

En 2020, le total des recettes monétaires agricoles réalisées par les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair a augmenté de 3 % pour atteindre 386 M\$, alors qu'il était de 374,7 M\$ en 2019. Le prix moyen 2020 du poussin vendable payé par les couvoirs aux producteurs variait de 63,16 cents en Colombie-Britannique à 56,53 cents en Ontario.

Tableau 3 – Recettes monétaires agricoles et prix aux producteurs

	Recettes monétaires		Prix moyen des oeufs d'incubation	
	2020 en 000 \$	% de variation 20/19	¢ par poussin vendable (moyenne 2020) ¹	% de variation 20/19
Colombie-Britannique	59 620	6,0	63,16	8,7
Alberta	42 958	4,8	60,17	4,1
Saskatchewan	16 147	0,8	59,69	1,9
Manitoba	18 945	1,4	61,71	3,4
Ontario	114 987	2,0	56,53	3,2
Québec	100 268	2,3	58,56	3,5
Nouvelle-Écosse	17 655	2,3	–	–
N-B/IPÉ/T-N	15 324	3,8	–	–
CANADA	385 904	3,0	59,97	4,2

Sources : POIC (Recettes monétaires); Commissions Provinciales (Prix des oeufs d'incubation)

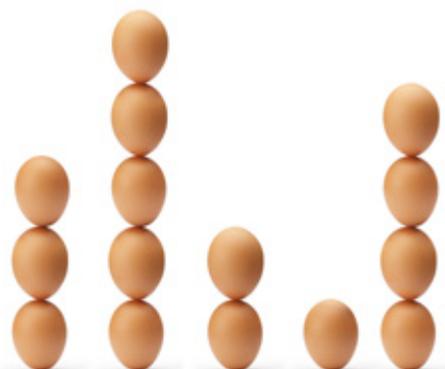
¹ Le prix par poussin vendable est payé par les couvoirs aux producteurs.

Profil de l'industrie canadienne des œufs d'incubation

Tableau 4 – Profil de l'industrie d'œufs d'incubation de poulet de chair en 2020

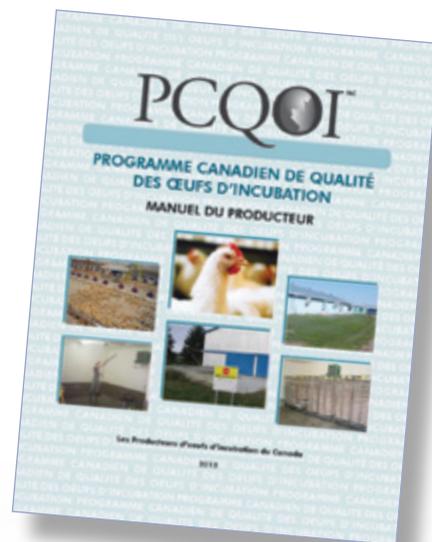
	C-B	AB	SK	MB	ON	QC	N.-É.	N-B/IPÉ/T-N	Canada
Nombre de producteur d'œufs d'incubation	54	28	11	23	69	35	12	4	236
Nombre de couvoir	11	4	2	4	9	5	3	3	41
Taille moyenne des fermes (en millions d'œufs)	2,2	3,1	3,1	1,7	3,7	6,1	3,2	8,1	3,5

Sources : Commissions provinciales, POIC.



Salubrité des aliments

Lancé en 2004, le Programme canadien pour la qualité des œufs d'incubation (PCQOI^{MC}) est la norme nationale en matière de salubrité des aliments pour les producteurs d'œufs d'incubation au Canada. Le PCQOI^{MC} permet aux producteurs de démontrer leur engagement continu à l'égard de la salubrité des aliments au moyen de vérifications à la ferme, de points de contrôle critiques, de bonnes pratiques de production et de la tenue de registres. Les producteurs font l'objet d'une vérification tous les 15 mois et mettent en œuvre le programme de façon continue afin de conserver leur certification. Comme le PSA, le programme est obligatoire dans toutes les provinces membres des POIC.



« Dites ce que vous faites, faites ce que vous dites et prouvez-le. »

Le PCQOI^{MC} fait partie d'un système de gestion global qui porte sur la formation et la certification des producteurs, la formation des vérificateurs et la tenue des registres du programme. Le PCQOI^{MC} est fondé sur l'approche du système HACCP, ce qui signifie qu'il s'appuie sur les principes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques pour gérer, tout au long du processus de production, les dangers comme la *Salmonella* et les résidus d'antibiotiques. Le PCQOI^{MC} est un élément important des mesures de salubrité des aliments requises dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du poulet, depuis l'éleveur primaire jusqu'aux couvoirs, aux provenderies, aux producteurs et aux transformateurs de poulet, aux détaillants et aux consommateurs.

Le PCQOI^{MC} adopte l'approche en matière de salubrité des aliments établie par le Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (PRSA-ACIA). Un examen complet du programme a été lancé en 2020 dans le cadre de la gestion continue du programme, et conformément aux exigences du système de gestion. Les examens du programme sont effectués en consultation avec les offices provinciaux des POIC et revêtent une grande importance, car ils permettent de veiller à ce que le PCQOI^{MC} reflète les données scientifiques, les règlements et les bonnes pratiques de production à la ferme actuels. Une fois que le Conseil d'administration des POIC et l'ACIA auront approuvé les changements, le programme sera mis à jour et mis en œuvre en 2021.

- Site vérifié
- National
- Global



Programme de soins aux animaux des POIC

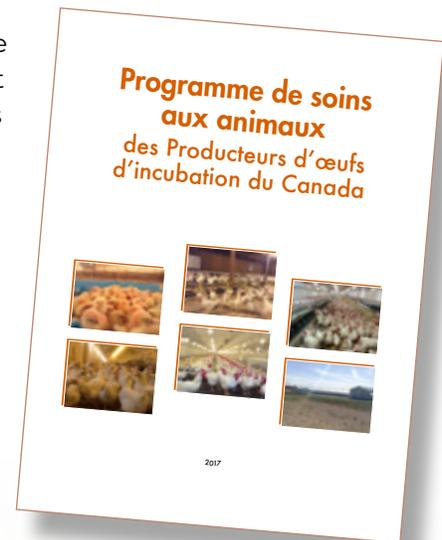
Le Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC démontre l'engagement de nos producteurs à l'égard du traitement sans cruauté et respectueux de tous les animaux dont ils ont la responsabilité. Lancé en 2019, le PSA est fondé sur le *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, du poulet et du dindon (2016)* du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE). Le programme est devenu obligatoire dans toutes les provinces membres des POIC.

Le PSA consiste en des audits effectués tous les 15 mois de tous les producteurs membres des POIC (habituellement en conjonction avec les audits du PCQOI^{MC}) et en une rotation entre les audits complètes à la ferme et les audits des dossiers afin de s'assurer que le programme à la ferme a été mis en œuvre de manière efficace. Les audits sont effectués par nos auditeurs des soins des animaux formés de partout au pays.

Au milieu de 2020, des audits par des tiers ont été ajoutées au programme et seront effectués sur une base annuelle. Les auditeurs de NSF International, cabinet de vérification indépendant mandaté, ont examiné les documents en collaboration avec le bureau national et certains de nos bureaux provinciaux pour s'assurer que le programme était mis en œuvre de façon uniforme conformément au système de gestion du PSA des POIC. Il s'agit notamment de volets comme le fait de s'assurer que les audits sont effectués conformément au calendrier et que le bureau national a dispensé une formation approfondie sur le programme aux auditeurs.

En plus des audits du bureau, les auditeurs de la NSF ont également commencé à effectuer des audits à la ferme en présence de témoins auprès du personnel de vérification provincial. Ils évaluent les connaissances, la compréhension et l'évaluation du programme de chaque vérificateur provincial. Avec le retard et les diverses restrictions en raison de la COVID-19 mise en œuvre dans les provinces membres des POIC, la NSF a effectué des audits à la ferme en présence de témoins dans la plupart de nos provinces. À l'avenir, tous les auditeurs effectueront des audits à la ferme en présence de témoins chaque année.

Les POIC se serviront de la rétroaction formulée dans les audits effectués par une tierce partie de la NSF, ainsi que de la rétroaction de nos producteurs et de notre personnel pour améliorer continuellement le PSA, illustrant ainsi le travail acharné de nos producteurs pour veiller à ce que les animaux dont ils ont la responsabilité obtiennent les meilleurs soins possibles.





Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair



Robert Massé
Président

L'ACPOIPC se réunit trois fois par année afin de formuler une recommandation sur l'allocation d'œufs d'incubation de poulet à chair au Comité consultatif des POIC et de discuter de différentes questions liées à l'industrie canadienne des œufs d'incubation. Il peut notamment s'agir des allocations d'œufs d'incubation de poulet à chair, des statistiques de l'industrie, du flux provincial d'œufs d'incubation de poulet à chair, des conditions du marché, des importations de contingents tarifaires (CT) et les quatre programmes des étudiants (Subvention de recherche sur les oiseaux reproducteurs de type chair, Programme d'échanges d'étudiants; Programme pour jeunes agriculteurs, Table pancanadienne de la relève agricole). L'ACPOIPC travaille en étroite collaboration avec les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC).

Conseil d'administration de l'ACPOIPC



De gauche à droite : Robert Massé, président, Québec; Dave Janzen, vice-président, Saskatchewan; Beata Kunze, Colombie-Britannique; Jeff Notenbomer, Alberta; Murray Klassen, Manitoba, Ed Mosterd, Ontario

Programmes des étudiants de l'ACPOIPC

La COVID-19 a grandement nui aux programmes des étudiants de 2020. Comme la plupart de ces programmes nécessitent que les étudiants se déplacent ou travaillent en groupe, en 2020, la plupart d'entre eux ont dû être annulés. Avant l'entrée en vigueur des restrictions en cas de pandémie, l'ACPOIPC a parrainé Samantha Haverkamp, de Woodstock en Ontario, afin qu'elle participe à la Table pancanadienne de la relève agricole qui s'est tenue du 8 au 9 mars à Charlottetown à l'île du Prince-Édouard.



Samantha
Haverkamp

« Grâce à une communication efficace, nous pouvons adopter une nouvelle perspective, créer une procédure ou technique nouvelle, ou une épaule sur laquelle s'appuyer lorsque nous vivons des jours difficiles. Il est également très important de voir les difficultés plus générales auxquelles sont confrontés nos collègues agriculteurs, les consommateurs et toutes les personnes qui se trouvent entre les agriculteurs et les consommateurs. Si nous savons ce qu'ils vivent, nous pouvons peut-être exploiter un créneau ou combler une lacune manifeste. Qu'il s'agisse d'un plan de relève couronné de succès pour une ferme et de parties d'un plan, ces derniers peuvent aider à faciliter la transition lorsqu'il s'agit de notre propre ferme. »

Samantha Haverkamp – Extrait de son rapport à l'ACPOIPC

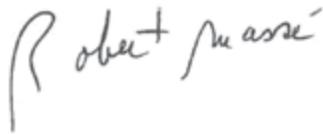


Association canadienne des producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair

L'ACPOIPC envisage d'examiner les possibilités de partenariat avec la Table pancanadienne de la relève agricole afin de stimuler la mobilisation de nos jeunes producteurs qui souhaitent profiter des possibilités de formation et de réseautage et d'augmenter le soutien qui leur est accordé. Depuis 1997, la TPRA travaille avec diligence afin d'appuyer les jeunes producteurs agricoles canadiens de tous les produits de l'ensemble du Canada. L'organisation continue de mettre l'accent sur la prestation et la conception de programmes et d'activités qui ont pour objectifs d'éduquer, de stimuler et d'habiliter les jeunes et les nouveaux producteurs agricoles.

Je tiens à remercier les membres de leur soutien et de leur dévouement constants.

Cordialement,



Robert Massé
Président



Comité de gestion de la production



Salubrité des aliments

Par l'entremise du Comité de gestion de la production (CGP), le programme PCQOI^{MC} a entrepris en 2020 un examen complet portant principalement sur la biosécurité, l'utilisation d'antimicrobiens, les points de contrôle critiques, y compris le tri des œufs, qui permet de veiller à ce que les exigences reflètent les données scientifiques, les règlements et les bonnes pratiques de production à la ferme actuels. On s'attend à ce que l'examen soit terminé et que les manuels mis à jour soient disponibles pour les producteurs en 2021. Cet examen du programme est un élément important de l'amélioration continue du système de gestion du PCQOI^{MC} et comprend la surveillance exercée par

l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

La Fiche d'élevage de troupeaux de reproducteurs de poulets à chair de réforme a été mise à jour pour refléter la réglementation et l'interprétation fédérales actuelles.

La *Salmonella* est demeurée un sujet d'actualité et important. Les POIC ont déployé beaucoup d'efforts lors de la discussion sur les protocoles d'échantillonnage et d'intervention pour la *Salmonella enteritidis* (SE) tenue avec les offices provinciaux et les intervenants de l'industrie. Les résultats de ces discussions ont été intégrés, sous la supervision du comité, à la rédaction du cadre en matière de SE des POIC. En novembre 2020, le document intitulé *Cadre sur Salmonella Enteritidis (SE) – Reproducteurs de poulets à chair et couvoirs* a été approuvé. Ce cadre englobe les principaux éléments des mesures relatives à la SE des POIC dans le cadre d'une approche plus vaste de la chaîne d'approvisionnement pour s'attaquer à la réduction de la SE.

Un des développements importants de 2020 en ce qui concerne la *Salmonella* était les progrès réalisés dans la révision du *Règlement sur les couvoirs*. Les révisions proposées ont été publiées dans la *Partie I de la Gazette du Canada* au moment où la pandémie commençait à s'installer au Canada. L'ACIA a été invitée à présenter virtuellement ces changements au Comité. Les POIC ont formulé de nombreux commentaires sur les révisions proposées et ont continué de collaborer avec l'ACIA après la fin de la période de commentaires et tout au long du reste de 2020. Une fois qu'il sera terminé, le règlement révisé devrait entrer en vigueur en 2022.

Le Comité a également collaboré avec l'Agence de la santé publique du Canada en ce qui concerne les tendances de la surveillance de la santé publique liée à la *Salmonella* en ce qui a trait aux cibles de réduction de la SE en matière de santé publique et aux interventions mises en œuvre par l'industrie avicole. Le Comité continue de se mobiliser afin de veiller à ce que ces initiatives soient crédibles et conviennent aux producteurs.

Soins aux animaux

En 2020, le Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC en était à sa deuxième année, et il s'agit également de l'année du lancement de la composante de vérification des systèmes. Les audits ont été réalisés par NSF International, un cabinet de vérification indépendant mandaté, et comportaient trois volets, soit un audit du bureau national,



Comité de gestion de la production

deux audits des bureaux provinciaux et des audits à la ferme en présence de témoins des auditeurs du PSA. On s'attendait à ce que toutes les composantes des vérifications des systèmes soient mises en œuvre au milieu de 2020, mais il y a eu des retards et des défis considérables en raison de la pandémie. Il a été possible de réussir à effectuer deux des trois audits de bureau à distance, et la plupart des provinces ont été en mesure de planifier des audits à la ferme en présence de témoins tout en respectant les restrictions relatives aux voyages et au confinement. En 2021, nous envisageons d'être en mesure d'effectuer tous les audits à la ferme en présence de témoins comme prévu.

Un examen de gestion prévu du PSA des POIC a été lancé à l'automne 2020. On a demandé la rétroaction de tous les membres du conseil d'administration des POIC, ainsi qu'à ceux de nos bureaux provinciaux (y compris les producteurs, les vérificateurs et d'autres membres du personnel du programme). Cette rétroaction ainsi que les résultats des vérifications par une tierce partie seront utilisés pour éclairer les discussions du Comité au sujet de l'examen du programme de 2021, car nous avons hâte de tirer des leçons de la mise en œuvre de ce programme encore relativement nouveau pour nos producteurs.

Le Comité a également approuvé de petits changements au *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, du poulet et du dindon* (2016) afin d'harmoniser la section sur le transport avec le *Règlement sur la santé des animaux* mis à jour et se prépare au lancement de l'examen quinquennal du Code de 2021.

Cordialement,



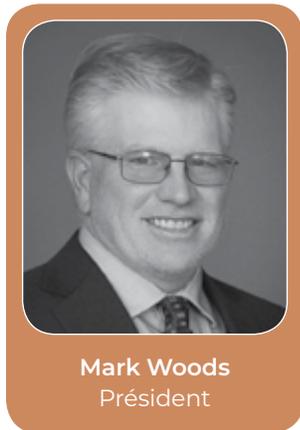
Dean Penner
Président

Membres

Dean Penner, président, Manitoba
Calvin Breukelman, Colombie-Britannique
Kevin Tiemstra, Alberta
Mike Wurtz, Saskatchewan
Mark Woods, Ontario
Gyslain Loyer, Québec
Sunny Mak, Fédération canadienne des couvoirs



Comité adviseur



En 2020, l'industrie du poulet et des œufs d'incubation de poulet à chair a subi des pressions sans précédent en raison de la pandémie de COVID-19, qui a déclenché des changements importants en ce qui concerne la demande de poulet, les prix et les habitudes d'achat. En raison des mesures de restriction, l'industrie du poulet a constaté une diminution de la demande de produits du poulet des secteurs des services alimentaires et de la restauration, s'est ce qui a entraîné une réduction globale de la demande. Cela se traduit par une baisse des besoins en poussins et en œufs d'incubation de poulet à chair. De toute évidence, le plus grand défi pour le Comité consultatif était de bien évaluer les recommandations actuelles et futures en matière de production dans un contexte d'incertitude de changement rapide des conditions du marché.

En mars, la pandémie de COVID-19 a frappé le Canada. L'industrie du poulet s'attendait à voir la demande passer des services alimentaires à la vente au détail en raison des mesures de restriction mises en place par les gouvernements et de la fermeture généralisée des restaurants et des services alimentaires. Le niveau de consommation intérieure apparente le plus récent sur 12 mois (de mars 2019 à février 2020) affichait une augmentation de 3,1 % par rapport à la même période un an plus tôt, et les couvoirs de poulet à chair ont déclaré à ce moment-là que l'offre d'œufs était suffisante dans l'ensemble du pays. Les niveaux de stocks ont continué d'atteindre de nouveaux sommets quinquennaux, se situant à 33 % au-dessus de la moyenne quinquennale au 1er février. À la suite d'un ralentissement au début de l'année, les prix de gros du poulet étaient comparables à ceux des années précédentes. En ce qui concerne l'économie canadienne, la COVID-19 constituait un choc négatif important quant aux perspectives de croissance, aussi bien au Canada qu'à l'échelle mondiale : il était maintenant clair que la croissance au premier trimestre de 2020 serait plus faible que ce qui était anticipé par la Banque du Canada. Reconnaisant que la situation actuelle entourant la COVID-19 a créé beaucoup d'incertitude dans l'industrie des protéines de la viande, le Comité a décidé de recommander une estimation révisée de la production de poulet de 2020 pour le même volume prévu en novembre 2019, soit 1 326 millions de kilogrammes ce qui correspond à une augmentation de 2,2 % par rapport à 2019. Pour 2021, en espérant que le marché restera favorable à moyen terme, on a recommandé un niveau de production initiale de poulet de 1 352 Mkg, soit 2% de plus qu'en 2020.

En juillet, l'industrie canadienne du poulet était maintenant durement touchée par la pandémie de COVID-19 et connaissait une diminution de la demande en raison de la fermeture de restaurants partout au pays. Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) avaient rajusté à la baisse l'allocation pour les A-163 (de 10 mai au 4 juillet 2020) et A-164 (de 5 juillet 2020 au 29 août 2020) qui ont été établis quelques semaines avant le début de la crise au Canada. Cela a créé d'importants défis pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair et les couvoirs, car un nombre important d'œufs ont été détruits en raison du retard dans la réduction de l'allocation. Malgré cela, la consommation intérieure cumulative (de janvier à mai) avait augmenté de 2,3 % par rapport à la même période un an plus tôt. Entre-temps, les niveaux des stocks ont continué d'atteindre de nouveaux sommets quinquennaux, tandis que le prix de gros s'étaient rétabli à des niveaux plus normaux après



une chute rapide au cours des premières semaines du confinement. En ce qui concerne l'économie canadienne, la pandémie de COVID-19 avait un effet dramatique sur l'activité économique et l'emploi, et la Banque du Canada prévoyait que le niveau du PIB réel serait environ de 1 à 3 % et de 15 à 30 % inférieur au cours du premier et du deuxième trimestres de 2020, respectivement, à celui du quatrième trimestre de 2019. Pour 2020, les faibles conditions du marché du poulet ont mené à une recommandation de 1 268 millions de kilogrammes pour l'estimation finale de la production de poulet. Il s'agit d'une diminution de 2,2% par rapport à 2019 et d'une diminution de 58 millions de kilogrammes par rapport à la recommandation de mars. Pour 2021, en espérant que les effets de la pandémie se seront dissipés, on a recommandé une production révisée de poulet de 1 330 Mkg, soit 4,9% de plus qu'en 2020 et 22 Mkg de plus par rapport à la recommandation de mars 2020.

En novembre, alors que l'industrie du poulet arrivait aux dernières semaines de l'année, le Canada connaissait une deuxième vague de pandémie de COVID-19 avec une résurgence des cas, ce qui déclenche de nouvelles mesures de restriction à l'échelle du pays. Encore une fois, l'industrie du poulet constatait une diminution de la demande de produits du poulet des secteurs des services alimentaires et de la restauration. Malgré un bon départ en 2020, la consommation apparente cumulative jusqu'en septembre 2020 était de 0,4 % inférieure à celle de la même période l'an dernier, et la consommation apparente par habitant avait diminué de 1,9 %. Entre-temps, les stocks avaient augmenté pendant trois mois consécutifs, demeurant dans la fourchette quinquennale supérieure. Les prix de gros ont été instables tout au long de l'année en raison des répercussions de la COVID-19 sur le marché. Les prix de gros avaient fortement diminué au cours des premières semaines de la première période de confinement, ont connu une forte reprise à la fin du printemps et en été et ont diminué considérablement au cours des dernières semaines de l'année. On pensait que la production totale de poulet en 2020 atteindrait 1 268 millions de kilogrammes, une diminution de 2,2 % par rapport à celle de 2019.

Pour 2021, il était très difficile d'estimer l'évolution du marché du poulet en raison de l'incertitude entourant la reprise économique et la fin des mesures de restriction. Toutefois, nous reconnaissons que les effets de la pandémie de COVID-19 se poursuivront jusqu'en 2021. On a donc recommandé de réviser la production de poulet de 2021 à 1 300 Mkg, soit une hausse de 2,5% par rapport à la production totale attendue pour 2020 (1 268 Mkg).

Cordialement,



Mark Woods
Président

Membres :

Mark Woods, président, Ontario
Robert Massé, Québec
Jan Rus, Les Producteurs de poulet du Canada
Christian Trottier, Fédération canadienne des couvoirs
Nicolas Paillat, Conseil canadien des transformateurs
d'œufs et de volailles
Robert de Valk, Association canadienne des
surtransformateurs de volailles
Geneviève Rodrigue, Agriculture et
Agroalimentaire Canada
Larisa Averkieva, Affaires mondiales Canada



Comité des finances



Le Comité des finances s'est réuni durant l'année pour examiner la situation financière des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC), passer en revue et actualiser leurs politiques financières actuelles. En 2020, les recettes se sont élevées à 3,2 M\$, et les dépenses à 2,0 M\$, d'où un excédent de 1,2 M\$. Les recettes réelles étaient supérieures aux prévisions budgétaires de 2,35 M\$, surtout du fait d'une source de recettes imprévues provenant des dommages-intérêts liquidés et découlant d'une diminution de la production d'œufs d'incubation. Les dépenses réelles, qui s'élevaient à 2,0 M\$, étaient inférieures de 370 000 \$ au montant budgétaire prévu de 2,37 M\$.

L'apparition de la pandémie mondiale de COVID-19 au début de 2020 a donné lieu à une réduction de plusieurs catégories de dépenses. Les restrictions imposées sur les déplacements et les rassemblements en raison de la pandémie ont entraîné une réduction des dépenses des participants, des déplacements du personnel et des activités commerciales. Le remplacement des réunions en personne par des réunions virtuelles pendant la plus grande partie de 2020 a donné lieu à une réduction des dépenses destinées aux réunions, des frais d'interprétation et des honoraires professionnels. Compte tenu des coûts importants associés à l'incidence de la COVID-19 à l'échelle provinciale et à l'échelle des producteurs, les diminutions de ces dépenses ont été compensées par une subvention financière accordée à tous les offices provinciaux de commercialisation.

Alors que les perspectives économiques et la demande en poulet pour 2021 demeurent incertaines, le Comité des finances a présenté le budget de 2021 qui prévoit des recettes de 2,31 M\$ et des dépenses de 2,22 M\$, ce qui représente un surplus d'environ 92 000 \$. Ce montant est fondé sur le taux national de redevance qui restera le même tout au long de 2021. En outre, la diminution des recettes prévues au budget découle d'une réduction prévue de la production et d'une baisse du revenu provenant des intérêts créditeurs en raison des faibles taux d'intérêt offerts. Les dépenses prévues au budget qui devraient diminuer de 148 000 \$ découlent des mesures relatives à la COVID-19 qui se sont poursuivies pendant une partie de 2021, ce qui a entraîné une diminution des coûts des honoraires des administrateurs, des dépenses des participants, des frais de déplacement du personnel, des activités liées au commerce et des réunions. Cette diminution des coûts est en partie compensée par l'augmentation de l'occupation des immeubles en raison de l'augmentation de la part de propriété des POIC, des précautions supplémentaires liées à l'occupation des immeubles liées à la COVID-19, de l'interprétation, des cotisations, des honoraires professionnels, des activités de recherche et de la rémunération du personnel.

À l'assemblée générale annuelle des POIC qui s'est tenue en mars 2020, le cabinet PricewaterhouseCoopers LLP a été retenu de nouveau pour effectuer la vérification de fin d'exercice 2020.

Cordialement,



Mark Woods
Président

Membres :

Mark Woods, président, Ontario
Kevin Tiemstra, Alberta
Mike Wurtz, Saskatchewan
Calvin Breukelman, Colombie-Britannique
Christian Trottier, FCC



Comité de recherche



L'ammoniac est demeuré une priorité absolue en 2020. Plus précisément, les POIC appuient le travail dans les domaines suivants :

- Concevoir des méthodes plus exactes pour mesurer les concentrations d'ammoniac à la ferme et valider l'équipement existant pour mesurer l'ammoniac (comme les indicateurs d'ammoniac utilisés par les vérificateurs);
- Fixer des niveaux de référence de la concentration d'ammoniac à la ferme et, lorsqu'on a établi une méthode cohérente, demander aux POIC de compiler les données nationales pour éclairer les décisions ultérieures;
- Valider les points de repère (comme ceux qui sont mentionnés dans le Code de pratiques pour le soin et la

manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, du poulet et du dindon (2016) ou ceux qui découleront des données de référence à la ferme), y compris l'étude des impacts des différentes concentrations d'ammoniac sur la santé et le bien-être des oiseaux et des humains afin de déterminer le ou les niveaux indiqués d'ammoniac à insérer dans le Programme de soins aux animaux comme seuils maximums selon le climat et la température.

L'objectif du travail des POIC sur l'ammoniac est d'acquérir davantage de données probantes à des fins de discussions futures sur les besoins à la ferme, y compris ceux du Programme de soins aux animaux (PSA) des POIC. Il s'agit notamment des données de référence et des renseignements sur les effets de l'ammoniac sur la santé des oiseaux, en particulier dans les troupeaux d'oiseaux plus âgés et dans des conditions hivernales. Il demeure nécessaire d'utiliser de l'équipement permettant de mesurer l'ammoniac avec précision et à moindre coût avec d'autres produits et une technologie permettant d'atténuer efficacement et à moindre coût la présence d'ammoniac afin de veiller au maintien de normes élevées en matière de santé et de bien-être des oiseaux.

À cette fin, les POIC soutiennent actuellement deux projets de recherche :

- *Mesure des concentrations d'ammoniac* dirigé par M. Van Heyst de l'Université de Guelph (2020-2022)
- *Incidence des concentrations d'ammoniac et de poussière sur la santé et le bien-être des travailleurs et des animaux dans la production d'œufs d'incubation du Canada*, dirigée par Mme Duchaine et Mme Gaucher de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, respectivement (2020-2022)

La *Salmonella* est également une grande priorité pour les POIC. Nous avons continué d'appuyer les travaux du Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) sur les pathogènes d'origine alimentaire et l'utilisation d'antimicrobiens chez les reproducteurs de poulet à chair. Nous avons également cherché des moyens de lutter contre la *Salmonella* en communiquant avec les chercheurs qui travaillent sur ce sujet et nous avons continué de financer des travaux sur la *Salmonella* par l'entremise du Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC).

Nous avons continué de collaborer avec le CRAC afin de communiquer les résultats de la recherche de la Grappe des sciences avicoles et d'approuver les projets qui recevront du



financement dans le cadre de l'appel annuel de lettres d'intention du CRAC. Les POIC ont également commencé à travailler avec le CRAC à la présentation d'une proposition visant à examiner la fertilité des reproducteurs mâles de poulet à chair.

La recherche en cours au Canada suscite beaucoup d'enthousiasme. En tant que président, j'ai davantage participé à la recherche avicole canadienne et il m'est apparu évident qu'il est dans l'intérêt de tous de renforcer la communication entre les producteurs et les chercheurs. Si nous souhaitons encourager la recherche utile pour les producteurs, nous devons collaborer avec les universitaires pour nous assurer qu'ils ont une bonne compréhension de la production des reproducteurs de poulet à chair, y compris une meilleure compréhension de ce que nous faisons tous les jours et des défis auxquels sont confrontés les producteurs. Au cours des dernières années, je me suis donné comme priorité d'être l'intermédiaire dans les communications entre les chercheurs et notre industrie, et j'ai trouvé cette expérience très gratifiante. Une simple conversation avec un chercheur pour partager des connaissances peut faire une grande différence. L'établissement de liens entre les transformateurs, le personnel de service, les entreprises de reproduction et les chercheurs permettra d'obtenir des résultats plus tangibles et plus pratiques, et j'encourage tous les producteurs à rechercher des occasions semblables. Je me réjouis à la perspective de travailler au nom des producteurs canadiens d'œufs d'incubation de poulet à chair en 2021.

Priorités de recherche

21 novembre 2019

Le Comité de la recherche des POIC considère que l'ammoniac et la réduction de *Salmonella Enteritidis* (SE) sont des questions prioritaires.

1. Recherche axée sur la production

- a. Méthodes pour améliorer la fécondité et le nombre de poussins vendables
 - Différences de fécondité et incubation payée
 - Quand est-il le plus utile d'introduire des coqs?
 - Recherche sur des techniques nouvelles et émergentes pour évaluer la fécondité à la ferme en temps réel

2. Bien-être des reproducteurs

- a. Contrôle de l'ammoniac
 - Élaboration de méthodes plus précises pour mesurer l'ammoniac à la ferme, et validation de l'équipement de mesure de l'ammoniac déjà en place (comme les indicateurs d'ammoniac dont se servent les vérificateurs);
 - Détermination de niveaux d'ammoniac de référence à la ferme et, lorsqu'une méthode systématique aura été établie, compilation par les POIC de données nationales pour éclairer les décisions à venir;
 - Valeurs de référence pour validation (comme celles mentionnées dans le code ou celles qui seront déterminées d'après les niveaux de référence à la ferme), y compris l'étude des incidences de différentes concentrations d'ammoniac sur la santé et le bien-être des oiseaux et des humains afin de déterminer un ou des niveaux d'ammoniac appropriés à inclure dans le Programme de soins aux animaux comme seuils maximaux, selon le climat et la température;
 - Méthodes rentables de contrôle de l'ammoniac.



- b. Densité
- c. Euthanasie
 - Méthodes pour les oiseaux > 3kg, y compris l'étourdissement par pression atmosphérique basse (LAPS)
 - La méthode LAPS est-elle pratique pour l'exécution à la ferme?
 - Façon efficace et rapide d'euthanasier des troupeaux de reproducteurs en situation d'urgence
- d. Agressivité
 - Énergie de la moulée et agressivité des mâles
 - Recherche établissant un lien entre certains traits génétiques et l'agression
- e. Mortalité précoce des reproductrices (*E. coli*, staphylocoques)
 - *E. coli* et les staphylocoques ont plus de chances d'être associés à la mortalité qui suit la période de pointe
- f. Altérations physiques
 - Taille des orteils, époutage du bec : méthodes idéales et moment de l'intervention
 - Pratiques de gestion concrètes et peu coûteuses pouvant éliminer les altérations physiques
- g. Transport des poussins nouvellement éclos
 - Durée pendant laquelle la subsistance des poussins nouvellement éclos est assurée par le sac vitellin
 - Efficacité des produits d'hydratation/d'éléments nutritifs utilisés avant et durant le trajet
- h. Effets des programmes de vaccination sur le bien-être des reproducteurs
 - Situation actuelle
 - Seuils maximaux – quelle est la limite à ne pas dépasser?

3. Recherche environnementale

- a. Effets du contrôle de la température sur la manipulation et la conservation des œufs, et véhicules de transport des œufs, y compris la transpiration des œufs et les liens avec le pourrissement après que les œufs sortent de la ferme.
- b. Effets de l'éclairage sur la production, la fécondité et la santé des reproducteurs de poulets à chair
 - Éclairage DEL à long terme
 - Intensité, spectre et température de couleur (K) de la lumière

4. Santé et maladies de la volaille

- a. Effet divers de la bronchite sur la production et la fécondité des reproductrices
- b. Syndrome du poussin blanc
- c. Programmes de vaccination plus efficaces
- d. Effet des probiotiques

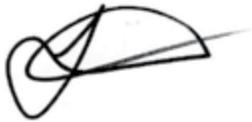
5. Solutions de remplacement des antimicrobiens



6. Contrôle des agents pathogènes d'origine alimentaire/SE

- a. Contrôle de la vaccination contre *Salmonella* (méthodes et efficacité)
 - Nouvelles vaccinations contre *Salmonella* ou supplémentation d'adjuvants pour améliorer l'efficacité des vaccins
- b. Sources d'infection
 - Qu'est-ce qui est transféré au poussin? Comment l'incubation des œufs affecte-t-elle les cellules de *Salmonella*?
- c. Différences possibles des poulaillers, quel type de construction, matériaux, isolation, volume d'air, angle par rapport au soleil (rayonnement infrarouge)
- d. Prévalence
- e. Densité de peuplement
- f. Contrôle de *Campylobacter jejuni*
- g. Stratégies à la ferme pour réduire et prévenir *Salmonella* pendant que les oiseaux sont en production
 - Réduire/prévenir *Salmonella* grâce à l'exclusion compétitive (probiotiques et espèces bactériennes antagonistes pour contrôler les agents pathogènes d'origine alimentaire)

Cordialement,



Jeff Notenbomer
Président

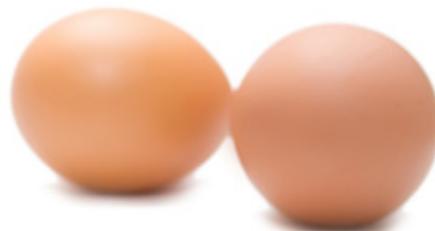
Membres :

Jeff Notenbomer, président, Alberta
Beata Kunze, Colombie-Britannique
Dave Janzen, Saskatchewan
Murray Klassen, Manitoba
Ed Mosterd, Ontario
Robert Massé, Québec



Autres comités des POIC

Directeur de la Fédération canadienne de l'agriculture	Cyslain Loyer depuis 2016
Directeur du Conseil de recherches avicoles du Canada	Jeff Notenbomer depuis 2019
Directeur du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage	Dean Penner depuis 2020
Représentant du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage / Code de transport	Dean Penner depuis 2019
Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage	Mark Woods depuis 2019
Représentant du Groupe de travail sur le Programme canadien des troupeaux fournisseurs des couvoirs	Brian Bilkes depuis 2020
Représentant du Groupe de travail de l'industrie sur l'UAM / RAM	Brian Bilkes depuis 2020
Représentant du Groupe de travail conjoint gouvernement-industrie sur le contrôle de <i>Salmonella</i> et <i>Campylobacter</i> dans la volaille	Dean Penner depuis 2020
Représentant du Groupe de travail de l'industrie sur <i>Salmonella</i>	Cyslain Loyer, Dean Penner, Jeff Notenbomer depuis 2018



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Gagnants du concours de dessin des POIC

Les dessins de Noël 2020 devaient représenter « *la protection de la santé de nos oiseaux et de nos familles* ». Le concours est ouvert aux enfants, petits-enfants, neveux et nièces des producteurs dans quatre catégories d'âge.



Gagnant – Catégorie 2-4 ans
Huxley Poettcker
Alberta



Gagnante – Catégorie 5-7 ans
Ivy DeJong
Colombie-Britannique



Gagnant – Catégorie 8-11 ans
Gagnant du concours de
dessin 2020
Bryce DeJong
Colombie-Britannique



Gagnante – Catégorie 12-14 ans
Claire Bilkes
Saskatchewan

Suppléants



Haut de gauche à droite :

Beata Kunze, Colombie-Britannique; Jeff Notenbomer, Alberta;
Dave Janzen, Saskatchewan, Murray Klassen, Manitoba;
Ed Mosterd, Ontario; Robert Massé, Québec;

En bas de gauche à droite :

Ernie Silveri, FCC, Gordon Hastie, FCC

Gérants des provinces



De gauche à droite :

Stephanie Nelson, Colombie-Britannique; Bob Smook, Alberta; Michael Kautzman, Saskatchewan,
Wayne Hiltz, Manitoba; Bill Van Heeswyk, Ontario; Simon Doré-Ouellet, Québec



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

En 2020, le personnel des POIC a participé aux comités et organisations suivants :

- Le Groupe de travail sur la Politique et le Programme canadiens sur les troupeaux fournisseurs de couvoirs
- Santé animale Canada (observateur)
- Groupe de travail sur l'indemnisation pour l'IA
- Atelier sur les mesures frontalières
- Système canadien de surveillance zoonositaire (SCSZ)
 - Groupe de travail sur l'UAM
 - Groupe du Réseau du secteur de la volaille
- Centre canadien pour l'intégrité des aliments
- Comité directeur sur la perte alimentaire de la FCA
- Comité des produits fabriqués en laboratoire de la FCA
- Groupe consultatif sur le transport du bétail canadien (TBC)
- Conseil de recherches avicoles du Canada
 - Comité directeur de la gouvernance
- Coalition canadienne de la filière alimentaire pour la salubrité des aliments
- Comité technique des opérations avicoles (CTOA) du CCTOV
- Groupe de travail industrie-gouvernement sur la COVID-19
- Comité consultatif industrie-gouvernement (CCIG)
- Groupe de travail mixte gouvernement-industrie sur le contrôle de la *Salmonella* et du *Campylobacter* dans la volaille
- Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE)
 - Code de transport du CNSAE – Groupe de travail sur la volaille
- Conseil national pour la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBEAE)
- Table ronde sur la pérennité de la chaîne de valeur de la volaille (TRPCV)
- Comité technique du GO-5 sur le commerce
- Comité des communications du GO-5

Permanents des POIC

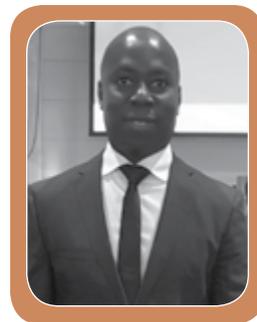


De gauche à droite :

Victoria Sikur, agente de la salubrité des aliments;
Salomon Compaoré, économiste; Drew Black, directeur exécutif;
Aubrie Willmott-Johnson, agente du bien-être des animaux;
Nicole Duval, administratrice de bureau

Les photos de groupe ont été prises avant la COVID-19

Représentant des GO-5 auprès de l'OMC



Charles Akande
Genève (Suisse)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

États financiers
31 décembre 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au gouvernement du Canada, au Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'« Organisation ») au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Organisation, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2020;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
99 rue Bank, bureau 710, Ottawa (Ontario) Canada K1P 1E4
Tél. : +1 613 237-3702, Téléc. : +1 613 237-3963

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 24 février 2021



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État de la situation financière

31 décembre 2020

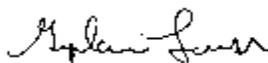
	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	631 123 \$	101 378 \$
Certificats de placement garanti (note 3)	2 113 963	1 955 947
Débiteurs (note 4)	980 649	456 844
Charges payées d'avance	61 405	80 811
	<hr/>	<hr/>
	3 787 140 \$	2 594 980 \$
Immobilisations (note 5)	536 567	566 412
	<hr/>	<hr/>
	4 323 707 \$	3 161 392 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	78 619 \$	93 049 \$
Sommes à remettre à l'État	32 689	33 816
Partie courante de la dette à long terme (note 6)	71 042	22 755
	<hr/>	<hr/>
	182 350 \$	149 620 \$
Dette à long terme (note 6)	-	71 042
	<hr/>	<hr/>
	182 350 \$	220 662 \$
Actif net		
Non grevé d'affectations	3 300 165	2 053 111
Grevé d'affectations d'origine interne (note 7)	841 192	887 619
	<hr/>	<hr/>
	4 141 357 \$	2 940 730 \$
	<hr/>	<hr/>
	4 323 707 \$	3 161 392 \$

Engagements (note 8)

Approuvé par le Conseil,



Brian Bilkes, président



Gyslain Loyer, vice-président

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2020

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Revenus nets de l'exercice	Virement du (au)	Solde à la clôture de l'exercice
Non grevé d'affectations	2 053 111 \$	1 200 627 \$	46 427 \$	3 300 165 \$
Grevé d'affectations d'origine interne (note 7)	887 619	-	(46 427)	841 192
	<u>2 940 730 \$</u>	<u>1 200 627 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>4 141 357 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2020

	2020	2019
Revenus		
Redevances	2 239 711 \$	2 327 907 \$
Intérêts	71 463	50 680
	<u>2 311 174 \$</u>	<u>2 378 587 \$</u>
Dépenses		
Amortissement	32 682	30 409
Frais d'occupation	37 004	35 159
Honoraires des administrateurs et frais de déplacement des participants	246 423	508 208
Intérêts sur la dette à long terme	2 887	3 660
Réunions	10 718	108 848
Cotisations	64 464	59 896
Frais d'administration et de bureau	87 766	135 302
Honoraires	152 632	149 678
Recherche	145 333	88 788
Salaires, avantages sociaux et déplacements	727 970	770 741
Frais de commerce et sensibilisation	72 759	119 385
Traduction et interprétation	64 859	77 741
	<u>1 645 497 \$</u>	<u>2 087 815 \$</u>
Revenus nets avant les éléments ci-dessous	<u>665 677 \$</u>	<u>290 772 \$</u>
Autre revenu (charge)		
Dommages-intérêts	884 950 \$	- \$
Subvention liée à la COVID-19 (note 10)	(350 000)	-
	<u>534 950 \$</u>	<u>- \$</u>
Revenus nets de l'exercice	<u>1 200 627 \$</u>	<u>290 772 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2020

	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Revenus nets de l'exercice	1 200 627 \$	290 772 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie – Amortissement	32 682	30 409
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs	(523 805)	60 233
Charges payées d'avance	19 406	(22 642)
Créditeurs et charges à payer	(14 430)	(1 451)
Sommes à remettre à l'État	(1 127)	5 134
	<u>713 353 \$</u>	<u>362 455 \$</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(2 837)	(34 190)
Acquisition de certificats de placement garanti	(2 113 963)	(1 955 947)
Produit de la vente de certificats de placement garanti	1 955 947	1 681 566
	<u>(160 853) \$</u>	<u>(308 571) \$</u>
Activités de financement		
Versements sur la dette à long terme	<u>(22 755) \$</u>	<u>(21 982) \$</u>
Variation nette de la trésorerie pour l'exercice	529 745 \$	31 902 \$
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	<u>101 378</u>	<u>69 476</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>631 123 \$</u>	<u>101 378 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2020

1 Organisation et objectif

Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (l'« Organisation ») a été constituée en personne morale conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles* (la « Loi »).

L'Organisation a pour objectif de garantir aux couvoirs canadiens un approvisionnement fiable en œufs d'incubation de poulet à chair de qualité.

L'Organisation est un organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont initialement inscrites au coût, puis elles sont amorties en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimative comme suit :

Bâtiment	40 ans
Mobilier de bureau et matériel	5 ans
Matériel électronique	3 ans

À titre de copropriétaire avec les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs laitiers du Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, l'Organisation détient une participation de 8,02 % dans une propriété située au 21, rue Florence, Ottawa (Ontario), où se situe le bureau de l'Organisation. La quote-part de l'Organisation dans le terrain et le bâtiment (note 5) et la dette à long terme (note 6) a été constatée dans les présents états financiers.

(1)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2020

Constatation des revenus

L'Organisation reçoit des redevances selon le nombre d'œufs d'incubation commercialisés durant la période dans le cadre d'échanges intraprovinciaux, interprovinciaux et d'exportation.

Les dommages-intérêts sont évalués sur la production d'œufs d'incubation de poulet à chair de qualité sur les montants alloués, conformément à l'Accord concernant les dommages-intérêts, et sont comptabilisés une fois approuvés par le Conseil d'administration.

3 Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux s'échelonnant entre 0,25 % et 2,00 % et viennent à échéance en 2021 (en 2019, les certificats de placement garanti portaient intérêt à des taux s'échelonnant entre 1,5 % et 2,5 % et ils venaient à échéance en 2020).

L'Organisation limite ses placements aux placements autorisés par la Loi. En vertu de ces limites, l'Organisation investit uniquement les fonds qu'elle possède ou contrôle et qui ne sont pas immédiatement requis aux fins de ses activités. En outre, la Loi exige que les placements soient composés de titres émis par le gouvernement du Canada ou garantis par celui-ci.

4 Débiteurs

	2020	2019
Redevances	352 445 \$	390 178 \$
Dommages-intérêts	519 662	-
Intérêts et autres	108 542	66 666
	<u>980 649 \$</u>	<u>456 844 \$</u>

5 Immobilisations

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
Terrain	54 135 \$	- \$	54 135 \$	54 135 \$
Bâtiment	671 261	202 114	469 147	485 928
Mobilier de bureau et matériel	33 477	32 684	793	119
Matériel électronique	56 404	43 912	12 492	26 230
	<u>815 277 \$</u>	<u>278 710 \$</u>	<u>536 567 \$</u>	<u>566 412 \$</u>

Le coût et l'amortissement cumulé se sont établis respectivement à 812 440 \$ et 246 028 \$ au 31 décembre 2019.

(2)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2020

6 Dette à long terme

	2020	2019
Dette à long terme, portant intérêt à 3,46 % remboursable en versements mensuels combinés de 2 137 \$	71 042 \$	93 797 \$
Moins la partie courante de la dette à long terme	(71 042)	(22 755)
	<u>- \$</u>	<u>71 042 \$</u>

L'emprunt est garanti par la propriété sise au 21, rue Florence. Tous les propriétaires sont solidairement responsables de l'encours global de la dette à long terme, soit 885 804 \$ (1 169 533 \$ en 2019), si un propriétaire devait faire défaut à son engagement financier. L'Organisation s'est engagée à acheter une portion supplémentaire de 1,98 % de la propriété, ce qui porte sa participation totale à 10 %. L'accord devrait être finalisé le 31 mars 2021, période au cours de laquelle l'Organisation paiera le solde de sa partie de l'hypothèque initialement due en novembre 2022.

7 Grevé d'affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a décidé de créer des actifs nets grevés d'affectations d'origine interne pour immobilisations, éventualités de départ et recherche.

	2020	2019
Immobilisations	504 164 \$	512 132 \$
Éventualités de départ	190 800	169 259
Recherche	146 228	206 228
	<u>841 192 \$</u>	<u>887 619 \$</u>

Les immobilisations grevées d'affectations d'origine interne comprennent les immobilisations, y compris les réserves de trésorerie détenues par la société de gestion immobilière pour faciliter les projets d'entretien et à long terme du 21, rue Florence, contrebalancées par la dette à long terme.

8 Engagements

Les paiements locatifs annuels futurs minimaux liés au mobilier de bureau s'établissent comme suit :

2021	1 335 \$
------	----------

9 Instruments financiers

L'Organisation est exposée à divers risques du fait de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une évaluation de l'exposition aux risques et des concentrations de risques de l'Organisation. L'Organisation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

(3)



Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

Notes annexes

31 décembre 2020

Risque de placement

Les placements dans des instruments financiers exposent l'Organisation à des risques de placement. Le risque de taux d'intérêt est le risque découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de son placement dans des certificats de placement garanti (note 3) et de sa dette à long terme (note 6). Il existe également un risque découlant du fait qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter d'une obligation à son échéance. Le risque de marché est le risque lié à la valeur d'un instrument financier en raison des fluctuations des prix du marché, que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres au placement lui-même ou à son émetteur, ou encore par des facteurs liés à tous les placements sur le marché.

Concentration du risque

Il existe une concentration du risque lorsqu'une partie importante du portefeuille est investie dans des titres ayant des caractéristiques similaires ou soumise à des conditions économiques, politiques et autres, similaires. Les placements de l'Organisation sont présentés en détail à la note 3.

10 Incidence de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 s'est rapidement propagée en 2020, entraînant un nombre important d'infections. Les mesures prises par les autorités pour contenir la propagation du virus ont eu une incidence sur l'activité économique mondiale et locale. Les conséquences à long terme de l'éclosion demeurent incertaines : la direction surveille de près l'évolution de la conjoncture et toute incidence éventuelle sur les activités.

Le Conseil d'administration de l'organisation a décidé de verser une contribution financière à tous les offices provinciaux, compte tenu des coûts importants associés à l'incidence de la COVID-19, qui sont assumés par les provinces et les producteurs. Par conséquent, l'Organisation a versé 350 000 \$ sous forme de subventions à tous les offices provinciaux, en fonction de leur part de marché en 2020.

11 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

(4)

